

PROJET DE SOCIETE

PREAMBULE

La conférence des Forces Vives de la Nation, tenue du 19 au 28 Février 1990, à Cotonou, a comblé les attentes du peuple béninois en instituant le Renouveau Démocratique considéré comme le début d'une ère nouvelle pour la reconstruction de notre pays.

Mais, très tôt, l'enthousiasme et l'espoir suscités par les conclusions de la Conférence au sein des populations des villes et des campagnes, ont fait place à une déception et au pessimisme à cause d'un certain nombre de facteurs, notamment :

- la paupérisation de plus en plus poussée des populations du fait de la persistance de la crise économique ;
- le manque d'emploi ;
- l'insécurité grandissante dans nos villes et campagnes ;
- la corruption généralisée et le non-respect du bien public ;
- l'affairisme au sommet de l'Etat et la politisation de l'administration publique ;
- le clientélisme politique avec son cortège de multiplicité de partis claniques et leurs difficultés à assurer convenablement, l'animation de la vie politique dans notre pays, comme l'a prescrit la Constitution du 11 Décembre 1990.

Au regard de cette situation à laquelle il urge de remédier après plus de 28 ans de pratique du renouveau démocratique, des réformes ont été introduites et validées par la Cour Constitutionnelle en vue de mettre fin au système partisan actuel, porteur de sérieux risques tendant à compromettre la cohésion sociale.

C'est dans ce contexte où la tendance est de procéder à des regroupements de partis qui acceptent de fusionner en des blocs, chacun suivant son idéologie, que vient de naître un parti politique dénommé : **DYNAMIQUE UNITAIRE POUR LA DEMOCRATIE ET LE DEVELOPPEMENT** ayant pour sigle **DUD.**

Le logo du Parti est matérialisé par **une** paire de **LUNETTES** de couleur blanche sur fond bleu, encerclée de douze (12) **ETOILES** à cinq branches, de couleur jaune, symbolisant les douze départements du Bénin.

Dans sa vision de contribuer inlassablement au mieux-être de ses concitoyens, tant en milieu urbain qu'en milieu rural, la symbolique de ce logo est de faciliter aux populations, une forte implication dans la mise en œuvre des projets et programmes destinés à améliorer leur cadre de vie et "voir clair" dans la mobilisation et l'utilisation des ressources engagées en leur nom ; en somme, un contrôle citoyen permanent.

Il s'agit, pour les membres du Parti, d'œuvrer pour une mutation sociale et économique devant permettre à tous les citoyens d'avoir le désir de :

- vivre en harmonie et agir ensemble pour bâtir un pays développé, moderne et pacifique ;
- travailler à la consolidation de la démocratie et la préservation des droits humains ;
- cultiver l'amour de la patrie pour amener chacune et chacun à participer à la construction d'un 'Bénin rénové' où il fait effectivement bon vivre, quel que soit le groupe social considéré ;
- promouvoir la solidarité entre les différents groupes sociaux : les hommes et les femmes des différents corps de métier ; les jeunes gens et les jeunes filles, les sages, les handicapés (citadins, ruraux, nantis, défavorisés, intellectuels, analphabètes) les élus locaux, les chefs coutumiers, les dignitaires de cultes, etc...
- partager les valeurs endogènes pour assurer à la jeune génération la confiance en soi à travers l'enracinement dans sa culture et l'adoption de bonnes pratiques devant servir de 'modèles à la jeunesse béninoise' ;
- prendre en compte les atouts de la diaspora pour le développement de partenariats à travers une approche de réciprocité dans les relations Nord/Sud et Sud/Sud ; etc.

Les membres fondateurs de la DYNAMIQUE UNITAIRE POUR LA DEMOCRATIE ET LE DEVELOPPEMENT (DUD) acceptent librement de se mettre ensemble pour constituer un parti politique fort et devenir l'un des partis politiques les plus crédibles au Bénin.

Par sa capacité à jouer pleinement sa partition dans l'animation de la vie politique de notre pays, la DUD pourra, très tôt, démontrer sa ligne idéologique qui la place dans une **Vision Centriste** par rapport aux autres partis politiques issus de la réforme du système partisan.

DEVELOPPEMENT DES SECTEURS

La DYNAMIQUE UNITAIRE POUR LA DEMOCRATIE ET LE DEVELOPPEMENT (D.U.D), en tant que Parti Politique soucieux de voir grandir chez nous, en République du Bénin, une société engagée sur la voie d'un développement humain durable, lance un appel solennel à tous les béninois et béninoises désireux de partager sa vision, de s'unir autour des principaux défis qui se présentent comme suit :

- **Agriculture, Elevage et Pêche**

Ce secteur vital pour la sécurité alimentaire de toutes les couches sociales de notre pays constitue un des défis majeurs à relever à travers :

- la relance et la réorganisation de la filière coton (intrants, fixation de prix rémunérateurs aux paysans etc...) ;
- la diversification de la production agricole pour satisfaire aux exigences de la sécurité alimentaire ainsi que des besoins d'exportation ;
- le développement du réseau de la FECECAM pour faciliter l'accès des producteurs aux crédits ;
- la création d'une banque de crédit agricole, uniquement pour les producteurs et les coopératives agricoles ;
- le renforcement des capacités des institutions financières de l'Etat pour soutenir la politique de l'Emploi des Jeunes ;
- l'amélioration de la productivité de l'élevage en privilégiant le développement des espèces à cycle court (lapin, aulacode, etc.) ;

- la formation, l'éducation et le recyclage des pêcheurs en vue de la vulgarisation et de l'application de nouvelles techniques en pisciculture et de la pêche.

- **Industrie, Artisanat, Energie et Ressources Minières**

- poursuivre la politique d'industrialisation de notre pays en évitant de concentrer les unités industrielles dans une seule région, mais en les répartissant compte tenu des potentialités de chaque localité ;
- amener les artisans à se regrouper en coopératives pour bénéficier de l'appui de l'Etat et de crédits auprès des banques pour le développement de leurs activités ;
- développer et moderniser le secteur de concassage des pierres ;
- construire de mini-barrages hydroélectriques en vue de l'acquisition d'une autonomie progressive de notre pays en matière d'énergie électrique ;
- intensifier les projets d'électrification rurale ;
- mettre en œuvre une nouvelle politique de prospection et d'extraction des ressources de notre sous-sol.

- **Commerce et Tourisme**

Les actions prioritaires dans ces domaines concernent :

- la réhabilitation et la construction des infrastructures routières et fluviales pour permettre la communication et les transactions commerciales entre les populations ;
- la modernisation progressive des marchés traditionnels ;

- la prise de mesures incitatives en faveur des produits d'exportation et de ceux destinés à promouvoir la production agricole et industrielle intérieure ;
- la mise en adéquation de la politique de communication en matière touristique avec la promotion et la valorisation des vocations et potentialités de toutes nos régions ;
- la promotion du tourisme de masse qui vise à encourager les visites de sites et du patrimoine aux jeunes scolaires et universitaires et particulièrement aux travailleurs pendant leurs congés, grâce à une politique de tarifs incitatifs ;
- l'amélioration et la diversification des infrastructures et sites touristiques (agences de voyages, complexes hôteliers, etc...) ;
- la promotion et le développement de projets d'éco-tourisme et de décoration d'emplois verts

- **Environnement et Cadre de Vie**

A ce niveau, il importe d'œuvrer pour un changement de comportements à savoir :

- amener les populations à prendre de plus en plus conscience des maux écologiques qui menacent l'homme sur la planète terre à savoir : la dégradation des terres, l'avancée du désert, l'ensablement des points d'eau, les émissions industrielles de gaz à effets de serre, la disparition de la couche d'ozone ;
- promouvoir, en conséquence, un modèle de développement qui garantisse un équilibre entre l'homme et son environnement ;
- sensibiliser les populations pour l'utilisation rationnelle des sachets biodégradables et les amener à de meilleures pratiques en matière de gestion des ordures ménagères et des eaux usées ;
- encourager le secteur privé, en particulier les industriels, à réaliser des études d'impact environnemental avant l'installation des usines.

• **Administration Publique**

Les actions à prévoir dans ce domaine concernent notamment :

- le respect des règles fondamentales de l'administration publique ;
- l'assainissement des finances publiques à travers :
 - la lutte contre la fraude fiscale ;
 - l'amélioration de l'assiette fiscale par le Gouvernement ;
 - la non-discrimination des créances de l'Etat ;
- l'instauration du respect du bien public ;
- la dépolitisation de l'administration publique ;
- l'amélioration constante de la qualité de vie des travailleurs.

• **Education et Culture**

Ces domaines prioritaires pour le développement de notre pays exigent :

- la transformation de l'école en un véritable centre promoteur de développement socio-économique ;
- la réorientation de l'éducation et de la formation de manière qu'elles soient en adéquation avec le marché de l'emploi et en concordance avec les besoins économiques et de développement du Bénin ;
- la révision des nouveaux programmes d'enseignement encore en usage dans nos écoles ;
- le suivi par l'Etat des curricula des filières de formation des universités privées ;
- la promotion de l'enseignement maternel, la création de crèches et garderies d'enfants à proximité des centres administratifs et des marchés, en vue de permettre aux femmes de vaquer à leurs activités professionnelles et économiques ;

- la dynamisation de l'alphabétisation fonctionnelle pour enrayer l'illettrisme au niveau de la majeure partie de nos concitoyens.

• **Sécurité Publique et Défense Nationale**

Les actions liées à la sauvegarde de la paix et de la concorde nationale nécessitent de :

- mettre en place un dispositif spécifique selon les situations, qui puisse permettre aux paisibles populations de bénéficier d'un environnement sécurisé pour les personnes et les biens ;
- associer les populations à la recherche de mesures efficaces à mettre en œuvre pour enrayer l'insécurité grandissante dans notre pays ;
- doter les forces de Sécurité Publique et de la Défense Nationale de moyens adéquats pour renforcer leur capacité à assurer la sécurité des populations sur l'ensemble du territoire national et à assurer la défense de l'intégrité territoriale ;

• **Jeunesse, Femme et Emploi**

En matière de développement social qui concentre les actions en faveur des jeunes et des femmes, il s'agira de :

- faire jouer à la jeunesse son rôle de fer de lance des changements et mutations sociaux, en favorisant une éducation formelle et non formelle inclusives de qualité, qui lui permette d'assurer la relève de demain ;
- sauvegarder la santé du corps et de l'esprit au niveau de la jeunesse à travers la sensibilisation, la lutte contre la délinquance juvénile, la prostitution, l'oisiveté, la toxicomanie etc.;
- promouvoir les loisirs et le sport pour garantir à la jeunesse son intégrité physique et morale ;
- poursuivre les réformes nécessaires à la promotion de l'Enseignement Supérieur, qui établissent réellement une adéquation entre la formation et l'emploi, notamment la capacité des jeunes diplômés à l'auto-emploi.

Dans le même sens, l'Enseignement Technique et Professionnel devra permettre d'orienter les jeunes vers des secteurs innovants comme le Management des micro-entreprises, le e-commerce, l'administration digitale... ;

- étendre dans toutes les communes les projets/programmes de scolarisation des filles, de lutte contre les grossesses précoces et le mariage forcé;
- respecter les droits de la femme à l'intégrité corporelle ainsi que l'accès à l'héritage, au foncier et aux crédits ;
- travailler à la concrétisation de la représentation des femmes dans les instances de prise de décision, selon le principe d'égalité prévu par la loi fondamentale, en vue de promouvoir l'équité et lever les discriminations liées au genre.

• **Santé et Affaires Sociales**

Poursuivre des réformes qui permettront de :

- accorder la primauté à la médecine préventive et favoriser l'accès aux médicaments essentiels auprès des officines agréées par l'Etat ;
- créer ou réhabiliter les infrastructures sanitaires (maternités, dispensaires) en milieu rural dotées d'un personnel qualifié et de matériel adéquat ;
- pourvoir en personnel médical qualifié, avec des équipements modernes, les hôpitaux de zone en vue de donner plus de chance de survie aux malades soumis à des évacuations depuis les centres de santé villageois;
- assurer l'encadrement des acteurs de la médecine traditionnelle et veiller à son association judicieuse avec la médecine moderne ;
- redynamiser et procéder à l'équipement des Centres de Promotion Sociale pour permettre la prise en charge efficiente des femmes, des indigents, des handicapés et de l'enfance malheureuse.

• **Diplomatie**

Promouvoir une diplomatie offensive de développement à travers :

- le renforcement d'une politique de bon voisinage, avec les pays limitrophes ;
- l'établissement d'un excellent rapport de coopération économique, environnementale et socio – culturelle, avec tous les pays, les Partenaires Techniques et financiers, dans le strict respect de la souveraineté nationale et des avantages réciproques ;
- la création de missions diplomatiques au niveau des pays émergents en vue de promouvoir un élan de solidarité par le biais d'un Partenariat Sud - Sud;
- la mise en œuvre de programmes incitatifs en faveur des Béninois de l'Extérieur afin de soutenir leur élan de générosité pour une participation efficace et efficiente en matière de développement communautaire.

Au total, il s'agira pour la **DYNAMIQUE UNITAIRE POUR LA DEMOCRATIE ET LE DEVELOPPEMENT (DUD)** de conjuguer ses efforts en vue de contribuer à la création d'une société où chacun pourra disposer du minimum nécessaire pour la satisfaction des besoins fondamentaux. Nul doute, cela devrait se traduire par l'amélioration du panier de la ménagère, donc se nourrir, se vêtir, accéder à un habitat décent, à la scolarisation des enfants, aux soins primaires de santé, aux technologies de l'information et de la communication à moindre coût, etc.

Dès lors, toutes les Béninoises et tous les Béninois de l'intérieur comme de la Diaspora pourront, selon leurs compétences et leurs capacités économiques respectives, apporter leur pierre à l'édifice pour bâtir une nation prospère, dans une dynamique de solidarité nationale.

Abomey-Calavi le 21 juillet 2019

Le Congrès

Président

Valentin Aditi HOUDE

Vice-Président chargé de la
planification stratégique, de l'analyse
prospective et du développement
durable,

Léon Bani BIO BIGOU

Vice-Président chargé des affaires
juridiques et des droits humains,

Hélène LOUIS KEKE